

Montréal, le 19 septembre 2002

Par télécopieur

Me Louis P. Bélanger
Stikeman Elliott
1155, boul. René-Lévesque Ouest
40^e étage
Montréal (Québec) H3B 3V2

Me Paule Hamelin
Desjardins Ducharme Stein Monast
600, rue de La Gauchetière Ouest
Bureau 2400
Montréal (Québec) H3B 4L8

Me Éric Dunberry
Ogilvy Renault
1981, avenue McGill College
Bureau 1100
Montréal (Québec) H3A 3C1

M. Maurice Maisonneuve, président
Association des services de l'automobile
7400, boul. Les Galeries d'Anjou
Bureau 410
Montréal (Québec) H1M 3M2

Objet : Requête de l'ICPP en révision de la décision D-2001-166
Notre dossier : R-3468-2001

Pour faire suite à la lettre de Me Bélanger datée du 4 septembre 2002, la Régie convoque les parties au présent dossier à une audience qui se tiendra le **12 novembre 2002 à compter de 10h dans la Salle Krieghoff** des bureaux de la Régie à Montréal afin d'entendre toutes les parties relativement à la demande de révision de l'ICPP.

La Régie demande aux parties de bien vouloir lui transmettre, **d'ici 12h le 5 novembre 2002** le plan de l'argumentation qu'elles entendent faire valoir lors de l'audience.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie
VD/jf

c.c. Me Éric Bédard procureur de l'AQUIP
Mme Paula Landry, représentante de CAA Québec
Me Yves Fréchette, procureur d'Option Consommateurs